



Fiche d'information sur le dépistage

French

Qu'est-ce qu'un test de dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Un test de dépistage du cancer du col de l'utérus vérifie la santé du col de l'utérus. Le col de l'utérus est l'ouverture de votre vagin vers votre utérus. Ce dépistage est l'un des meilleurs moyens de se protéger contre cette maladie.

Ce n'est pas un test pour le cancer. C'est un test qui peut aider à **prévenir** le développement du cancer.

C'est l'un des meilleurs moyens de se protéger contre le cancer du col de l'utérus. Ne tardez donc pas à faire un test de dépistage du cancer du col de l'utérus à chaque fois qu'il est prévu.

Qu'est-ce que le dépistage du VPH dans le col de l'utérus ?

Il s'agit d'une **nouvelle** méthode de dépistage du cancer du col de l'utérus. Il s'agit du dépistage du VPH dans le col de l'utérus, qui a été introduit en Irlande en 2020. Ce type de dépistage du cancer du col de l'utérus a déjà été introduit en Australie, aux Pays-Bas, en Angleterre et au Pays de Galles. Votre échantillon de dépistage du cancer du col de l'utérus est d'abord contrôlé pour détecter le virus du papillome humain (VPH) — un virus qui peut causer le cancer du col de l'utérus.

Si le VPH est détecté, le même échantillon de test est vérifié pour voir si vous avez des changements cellulaires anormaux (précancéreux) dans le col de l'utérus.

Cette approche du dépistage :

- est un meilleur moyen de dépistage du cancer du col de l'utérus
- empêche l'augmentation du nombre de cancers
- signifie que certaines personnes auront moins de tests

Si vous avez déjà subi un frottis, vous ressentirez la même chose lors d'un test de dépistage du cancer du col de l'utérus.

Comment se déroule un test de dépistage du VPH dans le col de l'utérus ?

Le test de dépistage dure généralement environ 5 minutes.

1. On vous demandera de vous déshabiller à partir de la taille et de vous allonger sur un canapé.
2. Vous pouvez vous allonger sur le côté ou sur le dos, selon ce qui est le plus confortable pour vous.
3. Le médecin ou l'infirmière introduira doucement un instrument appelé spéculum dans votre vagin. Cela maintient les parois du vagin ouvertes, afin qu'ils puissent voir votre col de l'utérus.
4. Une petite brosse douce sera utilisée pour prélever délicatement un échantillon de cellules du col de l'utérus.

Certaines personnes trouvent la procédure inconfortable ou embarrassante, mais pour la plupart, elle n'est pas douloureuse. Si vous trouvez le test douloureux, dites-le au médecin ou à l'infirmière, car ils pourront peut-être réduire votre gêne.

Quels sont les avantages du dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Le dépistage régulier du VPH au niveau du col de l'utérus :

- sauve des vies
- peut trouver le VPH avant qu'il ne provoque des cellules anormales dans le col de l'utérus
- peut trouver des modifications cellulaires anormales avant l'apparition des symptômes
- peut trouver des modifications cellulaires anormales alors qu'elles sont plus faciles à traiter

La meilleure façon de prévenir le développement du cancer du col de l'utérus est de détecter précocement le VPH et les cellules anormales. C'est pourquoi il est important de procéder à des tests de dépistage réguliers.

Quelles sont les limites du dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Les principales limites du dépistage du cancer du col de l'utérus sont les suivantes :

- le dépistage du cancer du col de l'utérus ne préviendra pas tous les cas de cancer du col de l'utérus
- certaines personnes continueront à développer un cancer du col de l'utérus malgré un dépistage régulier
- certains changements cellulaires anormaux peuvent passer inaperçus
- le dépistage ne permet pas de détecter toutes les modifications cellulaires anormales
- parfois les résultats des tests ne sont pas précis

Qu'arrive-t-il à mon échantillon ?

Votre échantillon sera envoyé à un laboratoire (labo) dont la qualité est garantie. Au laboratoire, votre échantillon sera testé pour voir si vous avez une infection par le VPH. Si vous êtes atteinte d'une infection active par le VPH, deux experts examineront votre échantillon pour détecter les changements cellulaires. S'ils constatent des changements, vous devrez passer un test de suivi appelé colposcopie. Une colposcopie est un examen plus détaillé du col de l'utérus.

Pourquoi certains changements cellulaires anormaux ne sont-ils pas détectés ?

Votre échantillon sera d'abord contrôlé pour le VPH. Si le VPH est détecté, il sera également contrôlé pour détecter les cellules anormales. Mais toutes les personnes qui développent un cancer du col de l'utérus n'auront pas le VPH détecté lors du dépistage.

Un test VPH négatif — un test où aucun VPH n'a été trouvé — ne signifie pas non plus que vous n'aurez pas l'infection à l'avenir. Les changements cellulaires anormaux passent parfois inaperçus parce que :

- les cellules anormales peuvent parfois ressembler à des cellules normales
- il peut y avoir très peu de cellules anormales dans l'échantillon
- la personne qui lit votre échantillon peut manquer les cellules anormales (cela arrive parfois, quelle que soit son expérience).

Aucun test dans un programme de dépistage ne permettra de trouver toutes les personnes qui ont des cellules anormales dans le col de l'utérus.

Le cancer du col de l'utérus met de nombreuses années à se développer. Dans la plupart des cas, il faut 10 à 15 ans pour que les cellules passent de la normale à l'anormal et au cancer.

C'est pourquoi vous devez toujours vous soumettre à un test de dépistage du cancer du col de l'utérus lorsqu'il est prévu.





Fiche d'information sur le dépistage

Comment vais-je connaître les résultats de mes tests ?

Vos résultats vous seront envoyés par la poste, généralement dans les 4 semaines suivant le test. Ils seront également envoyés à votre médecin ou à votre clinique.

Que signifient les résultats de mes tests ?

Il y a quatre résultats possibles.

1. Pas de VPH trouvé

Vos résultats montrent que vous n'avez pas d'infection par le VPH pour le moment. Vous passerez votre prochain test de dépistage du cancer du col de l'utérus dans 3 ou 5 ans, selon votre âge.

2. VPH trouvé et aucune modification cellulaire anormale Vos résultats montrent que vous avez une infection par le VPH **mais** aucune modification cellulaire anormale n'a été constatée. Vous devriez passer un nouveau test dans 12 mois. Cela donnera à votre corps le temps d'éliminer l'infection par le VPH.

3. VPH trouvé et changements cellulaires anormaux constatés

Vos résultats montrent que vous avez une infection au VPH et des changements cellulaires anormaux dans votre col de l'utérus. Vous avez besoin d'un test de suivi appelé coloscopie — un examen plus détaillé de votre col de l'utérus. C'est un peu comme un dépistage du cancer du col de l'utérus.

4. Échantillon insuffisant

Cela signifie que le laboratoire n'a pas pu traiter votre échantillon de test de dépistage. Vous devrez refaire un dépistage du cancer du col de l'utérus dans trois mois.

Donner votre consentement

Chaque fois que vous passerez un test de dépistage du cancer du col de l'utérus, nous vous demanderons de donner votre consentement en signant un formulaire de dépistage du cancer du col de l'utérus avant le test. Si vous ne pouvez pas signer le formulaire, il vous sera demandé de donner votre consentement soit verbalement, soit en faisant une marque sur le formulaire devant un médecin ou une infirmière.

Ceci est pour confirmer que:

- vous avez été informé sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, ses avantages et ses limites
- vous comprenez ces informations
- vous avez vérifié que vos nom, adresse et autres détails sont corrects (ceci nous aide à confirmer que nous avons votre adresse actuelle pour communiquer avec vous)
- vous nous autorisez à recevoir, détenir et échanger vos informations personnelles et vos antécédents de dépistage avec les personnes qui assurent le programme de dépistage du VPH dans le col de l'utérus

Souvenez-vous : Vous seul pouvez donner votre accord pour participer à notre programme. Vous devez donner votre consentement avant de passer votre test de dépistage. Vous pouvez retirer votre consentement à l'adresse suivante à tout moment en nous contactant au numéro gratuit **1800 45 45 55** ou en envoyant un courriel à info@cervicalcheck.ie

Cela signifie que nous ne vous contacterons plus à l'avenir au sujet du programme de dépistage du cancer du col de l'utérus.

Comment utilisons-nous vos informations personnelles ?

CervicalCheck prend et stocke de manière sécurisée vos informations personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, PPSN, nom de famille à la naissance et nom de jeune fille de la mère) et l'historique du dépistage du cancer du col de l'utérus. Vos antécédents de dépistage du cancer du col de l'utérus sont liés à votre participation au CervicalCheck.

Il peut s'agir des résultats du dépistage du VPH dans le col de l'utérus, des présences à la coloscopie, des traitements et des résultats des biopsies (échantillons de test).

Nous utiliserons vos informations pour vous contacter lorsque votre prochain test de dépistage est prévu ou lorsque vos résultats seront disponibles. Nous échangeons également vos informations avec les autres services de santé qui fournissent le programme. Cela comprend le médecin ou l'infirmière qui effectue votre test de dépistage, le laboratoire, les cliniques de coloscopie et le National Cancer Registry Ireland. Ceci a pour but de maintenir et d'améliorer la qualité du service.

Nous pouvons utiliser votre échantillon de test de dépistage dans l'enseignement, dans les examens et les audits et pour vérifier la qualité et l'efficacité du programme. Nous pouvons également utiliser vos informations pour vous inviter à participer à des recherches.

Vous avez le choix de participer ou non au dépistage. Nous n'utiliserons jamais votre nom dans des rapports, dans l'enseignement ou dans des revues. Nous assurerons la sécurité et la confidentialité de vos informations personnelles, conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données.

Vous aurez un accès complet et ouvert à vos informations personnelles détenues par CervicalCheck sur demande. Il est important que vous informiez CervicalCheck si vos données changent. Pour savoir comment accéder à vos enregistrements, voir hse.ie/gdpr/data-requests/

Pour de plus amples informations, voir la note de confidentialité du HSE — Patients et utilisateurs de services à l'adresse hse.ie/gdpr/

Communiquer avec vous

Nous communiquerons avec vous de manière ouverte, honnête, opportune et transparente si :

- quelque chose ne va pas avec vos soins
- vous subissez un préjudice du fait de vos soins
- nous pensons qu'un préjudice a pu se produire

Cela signifie que nous vous tiendrons pleinement informés des faits et des détails de votre participation au programme de dépistage du cancer du col de l'utérus.

Lorsque nous aurons vos résultats, nous vous les enverrons avec de plus amples informations sur leur signification. Vous pouvez également trouver plus d'informations sur hse.ie/cervicalcheck



